



Rougeole

La rougeole est une infection virale, l'une des maladies infectieuses de l'enfance les plus contagieuses (pour laquelle l'OMS a établi un plan d'élimination mondial).

La transmission se fait essentiellement par voie aérienne. Le virus se transmet soit directement auprès d'un malade soit parfois indirectement en raison de la persistance du virus dans l'air ou sur une surface contaminée par des sécrétions naso-pharyngées.

Elle se manifeste par l'apparition d'une fièvre élevée (supérieure à 38,5 °C), d'une éruption cutanée, d'un catarrhe oculo-respiratoire (toux, rhinite, conjonctivite) et s'accompagne d'un malaise général avec asthénie. L'éruption dure 5-6 jours. Les formes compliquées sont plus fréquentes chez les patients âgés de moins de 1 an et de plus de 20 ans. La première cause de décès est la pneumonie chez l'enfant et l'encéphalite aiguë chez l'adulte.

L'incidence nationale de la rougeole était autour de 500 000 cas par an en 1985 et a progressivement chuté à la suite de l'introduction de la vaccination dans le calendrier vaccinal du nourrisson. Le nombre de décès par rougeole qui était de 15 à 35 par an (juste avant la vaccination généralisée des nourrissons), se situe depuis le début des années 2000 entre 0 et 2 (avant l'épidémie de 2008-2012).

Alors que l'on pouvait penser que la France était en phase de pré-élimination de la rougeole (moins de 50 cas déclarés par an en 2006 et 2007), une résurgence importante de la maladie a été observée à partir de 2008 avec jusqu'au 31/12/14, plus de 23 300 cas de rougeole déclarés (dont près de 15 000 cas notifiés pour la seule année 2011). Près de 1 500 cas ont présenté une pneumopathie ayant justifié l'hospitalisation, 34 une complication neurologique (31 encéphalites, 1 myélite, 2 Guillain-Barré) et 10 sont décédés.

Le maintien d'une couverture vaccinale optimale (c'est à dire supérieure à 95%) est le seul moyen de prévenir ces résurgences et les complications qui en résultent. La vaccination est le moyen de prévention le plus efficace à tous les âges de la vie.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES